

Communiqué de presse

Cession de 4% du groupe Aéroports de la Côte d'Azur détenus par la Métropole Nice Côte d'Azur : entrée en négociations exclusives avec la Banque des Territoires

Nice, le 5 juillet 2019

La Métropole de Nice Côte d'Azur s'est fixée pour objectif de céder en 2019 la majeure partie de sa participation dans le Groupe Aéroportuaire « Aéroports de la Côte d'Azur » (ACA). Elle est entrée en négociations exclusives avec la Banque des Territoires en vue de la cession de 4 des 5% qu'elle détient au capital du groupe Aéroports de la Côte d'Azur.

Christian Estrosi, Maire de Nice, Président de la Métropole Nice Côte d'Azur, Président délégué de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, a convoqué une séance du conseil métropolitain le vendredi 12 juillet 2019 afin de présenter les termes de cette opération et faire délibérer le conseil métropolitain.

Le Groupe Aéroports de la Côte d'Azur gère les Aéroports Nice Côte d'Azur, Cannes Mandelieu et Golfe de Saint-Tropez. Il se positionne comme le deuxième aéroport de France après Paris avec 13,8 millions de passagers en 2018, 108 destinations directes et 61 compagnies régulières desservant 38 pays et au 2^{ème} rang en Europe en matière de trafic Aviation d'affaires.

Premier groupe européen d'assistance à l'Aviation d'affaires en 2016 à travers son réseau « Sky Valet », il est également présent à Paris Le Bourget, dans toute l'Espagne ainsi qu'au Portugal.

Titulaire d'une concession de l'Etat depuis 2016, le capital du Groupe Aéroports de la Côte d'Azur est actuellement détenu par Azzurra Aeroporti (64 %), la CCI Nice Côte d'Azur (25 %), la Métropole de Nice-Côte d'Azur (5 %), la Région Sud (5 %) et le Département des Alpes-Maritimes (1 %).

La Banque des Territoires a développé ces dernières années une expertise sur le secteur aéroportuaire avec la participation à chacun des trois appels d'offres lancés par l'Etat pour la cession de ses parts dans des aéroports régionaux. La Banque des Territoires est ainsi actionnaire depuis 2016 d'Aéroports de Lyon. Elle est également actionnaire d'Aéroport de Tahiti. Elle est régulièrement consultée par les collectivités locales dans le cadre de réflexions sur le développement des plateformes aéroportuaires de desserte territoriale, qui constituent des infrastructures clés pour le développement économique et touristique de leurs territoires

Cette perspective de cession constituera une nouvelle concrétisation du partenariat fructueux que la Métropole Nice Côte d'Azur et la Banque des Territoires ont su nouer dans le cadre d'une relation de confiance qui s'est notamment traduite par l'accompagnement financier de la nouvelle ligne ouest-est du tramway de Nice, qui relie, depuis le 28 juin dernier les terminaux 1 et 2 de l'aéroport au centre-ville, de la future ligne 3 de ce même tramway, qui entrera en service en novembre prochain, desservant le stade de Nice Allianz Riviera, que la Banque des Territoires a également contribué à concrétiser.

Elle augure également d'importantes perspectives de travail conjoint au bénéfice du développement territorial de Nice et de la Métropole Nice Côte d'Azur, tant dans les domaines du logement que de la croissance économique, avec notamment le projet de nouveau Marché d'Intérêt National ou les projets d'équipements touristiques, ou des transports collectifs et innovants.

A propos de la Métropole Nice Côte d'Azur

Créée le 1^{er} janvier 2012, la Métropole Nice Côte d'Azur dont le Président est Christian Estrosi, regroupe 49 communes de la mer aux sommets du Mercantour. Le périmètre choisi résulte d'une véritable volonté d'union des 4 intercommunalités de Nice Côte d'Azur, la Vésubie, la Tinée et les stations Nice Côte d'Azur. Permettant une gestion plus efficace et une amélioration de la qualité de vie des concitoyens, la Métropole Nice Côte d'Azur est devenue l'un des principaux acteurs de l'action public sur notre territoire. La synergie des politiques, la mutualisation des moyens et les économies d'échelle réalisées ont permis à la Métropole de devenir un territoire d'excellence, rivalisant avec les autres grandes agglomérations européennes.

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr |  [@BanqueDesTerr](https://twitter.com/BanqueDesTerr)

Contacts presse :

Métropole Nice Côte d'Azur

Elodie Ching : 04 97 13 51 08 – elodie.ching@nicecotedazur.org

Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts

Esther Even : 04-91-39-59-07 - esther.even@caissedesdepots.fr